



AVIS DE CONVOCATION DES ACTIONNAIRES

Le Conseil d'Administration de CARTIER SAADA S.A à Conseil d'Administration Au capital de 52.650.000 Dirhams, réuni le 22 Octobre 2026.

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

Les actionnaires de la société CARTIER SAADA, Société Anonyme, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement, qui se tiendra :

Le Mardi 10 Novembre 2026 à 11 heures, à Marrakech, au siège social de la Société, sis 285-291, Zone Industrielle Sidi Ghanem.

À l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Ratification de la cooptation des administrateurs
2. Prise d'acte de la nomination du Président-Directeur Général ;
3. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Tout actionnaire remplissant les conditions prévues par la loi et les statuts de la Société pourra participer à cette Assemblée ou s'y faire représenter, conformément aux dispositions légales et statutaires en vigueur.

Les documents relatifs à cette Assemblée seront mis à la disposition des actionnaires conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables.

PROJET DE TEXTE DES RÉSOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, statuant dans les conditions de quorum et de majorité requis pour la tenue des réunions ordinaires après avoir entendu lecture du rapport du conseil d'administration , et après en avoir délibéré, décide de:

- Ratifier la cooptation de Monsieur Abdelaziz MESNOUNI, en qualité d'administrateur et ce pour une durée de quatre années ;
- Ratifier la cooptation de Madame Nouhad RERHRHAYE, en qualité d'administrateur ce pour une durée de quatre années ;
- Ratifier la cooptation de Monsieur Rachid FAHMANE, en qualité d'administrateur ce pour une durée de quatre années.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale prend acte de la nomination par le conseil d'administration tenu le 22 octobre 2026 , de Monsieur Abdelaziz MESNOUNI, en qualité de Président du Conseil d'administration assumant la Direction Générale (Président-Directeur Général), avec effet au 23/10/2026.

Monsieur Abdelaziz MESNOUNI exercera ses fonctions dans les conditions prévues par la loi et les statuts. Le Conseil prend acte de son acceptation.

TROISIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme au procès-verbal de la présente Assemblée Générale pour effectuer les formalités prévues par la loi.

Siege social: 285-291 Z.I Sidi Ghanem – Marrakech –
Registre de commerce n° 959 Tél : 0524 33 68 68 -Fax : 0524 33 50 74
E-mail: contact@cartiersaada.com site web: www.cartiersaada.com